

Foull'Infos

de Cérans

Janvier 2023



éditorial

Bonne année !

Dans une période d'incertitudes comme celle que nous traversons, avec des crises qui se conjuguent et s'alimentent entre elles, il n'est évidemment pas simple de garder un esprit optimiste. Pour autant, en tant qu'élus de terrain proches des réalités de nos concitoyens, en tant qu'acteurs locaux en prise avec



le quotidien, il nous appartient de porter une parole d'espoir et de regarder l'avenir avec ambition et détermination. En prenant en compte les contraintes budgétaires, juridiques, administratives, nous devons poursuivre notre action en faveur de nos territoires, mobiliser notre intelligence collective et, à chaque fois que c'est possible, solliciter la participation active des habitants. Nous le faisons au niveau communautaire avec le projet de territoire et le contrat local de santé, nous le faisons aussi au niveau communal avec notre comité consultatif, auquel nous consacrons un article de ce numéro de votre magazine municipal. Je tiens à partager avec vous cet élan positif en vous souhaitant tout le meilleur pour vous et vos proches à l'occasion de la nouvelle année. Tous mes vœux !

Élisabeth Moussay

Maire de Cérans-Foulletourte

sommaire

- Éditorial.....p.02
- Focus.....p.02
- Vie locale / Agenda.....p.03
- Culture.....p.04
- Démocratie participative.....p.05
- Finances.....p.06
- Voirie / Bâtiments.....p.07
- Éducation.....p.08
- Économie locale.....p.10
- Tarifs municipaux / État-civil.....p.12
- Infos utiles.....p.14

focus



Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

À l'occasion du renouvellement du marché 2023, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères du Val de Sarthe devrait augmenter d'au moins 26%. Cette hausse s'explique par différents contextes défavorables qui se conjuguent : augmentation des coûts de collecte et de traitement, diminution du prix de rachat des matériaux recyclés, absence de concurrence chez les prestataires... Les élus communautaire travailleront cette année sur un nouveau système de collecte afin d'améliorer le service. Ils étudieront plusieurs hypothèses, et notamment sur la fréquence de collecte et la fin de l'apport volontaire pour les emballages (hors verre).

vie locale

Ambiance festive au marché de Noël

Les festivités étaient de mise le samedi 17 décembre 2022 ! Le marché de Noël s'est déroulé sur la place Pierre Belon de 09h à 16h. En tout, dix-huit exposants étaient présents et les enfants ont pu rencontrer le Père Noël. Un grand merci au « Clan des Céceliens » et à « En Harmonie » pour leur mini-concert !



Une naissance, un arbre



Les plantations de l'opération « Une naissance, un arbre » de 2022 ont été réalisées le long du chemin de la nouvelle Coulée Verte, dans la semaine du 15 au 22 novembre dernier. « Nous remercions les agents pour les travaux » souligne Christelle Gautier, Adjointe à la vie locale. Les supports ont été posés le samedi 26 novembre 2022 à 10h30, avec la participation des familles. « Dix-huit familles sur trente-trois ont répondu présentes » conclut Christelle Gautier.

agenda

JANVIER

▣ **Exposition de SYLEN**
DU 17 JANVIER AU 28 FÉVRIER
Vernissage le 20 janvier 2023
• Espace Gérard Véron

▣ **Assemblée générale et galette**
21 JANVIER 2023
• Salle polyvalente
Loisirs et Détente Céranais

FÉVRIER

▣ **Collecte de sang**
10 FÉVRIER 2023
• Salle polyvalente
Établissement Français du sang

▣ **Assemblée générale**
10 FÉVRIER 2023
• Salle Anaïs Loriot
Comité des fêtes

▣ **Assemblée générale**
11 FÉVRIER 2023
• Salle Anaïs Loriot
AFN - ACPG - CATM

▣ **Assemblée générale**
11 FÉVRIER 2023
• Salle Vivaldi
Jumelage Franco-Anglais

▣ **Assemblée générale**
11 FÉVRIER 2023
• Salle Vivaldi
Mémoire et Patrimoine

▣ **Assemblée générale**
18 FÉVRIER 2023
• Salle Vivaldi
Souvenir Français

MARS

▣ **Soirée dansante**
04 MARS 2023
• Salle polyvalente
Loisirs et Détente Céranais

▣ **Exposition MONOR**
DU 03 MARS AU 29 AVRIL
Vernissage le 10 mars 2023
• Espace Gérard Véron

▣ **Représentation théâtrale**
10 et 11 MARS 2023
• Salle polyvalente
Coup de Théâtre

▣ **Carnaval**
18 MARS 2023
• Salle polyvalente
1.2.3 Parents

▣ **Soirée dansante**
25 MARS 2023
• Salle polyvalente
Cérans Yvré Basket

AVRIL

▣ **Bourse aux vêtements**
02 AVRIL 2023
• Salle polyvalente
1.2.3 Parents

▣ **Mathieu Chesneau : mentaliste**
07 AVRIL 2023
• Salle polyvalente

▣ **Collecte de sang**
21 AVRIL 2023
• Salle polyvalente
Établissement Français du sang

▣ **Randonnée pédestre**
22 AVRIL 2023
• Terrain Falun
Comité des fêtes

MAI

▣ **Concert Jekyll Wood**
13 MAI 2023
• Salle polyvalente

culture

Une programmation riche en 2023



Après une programmation culturelle riche en 2022, la Commune de Cérans-Foulletourte entame celle de 2023. Au programme pour ce début d'année : des expositions, des concerts ou encore des spectacles. Vous pourrez ainsi découvrir les œuvres de Sylen en janvier et février, celles de Monor en mars et avril, puis les peintures de l'artiste Ray Toombs entre mai et juin, qui exposera sur la thématique du centenaire des 24h du Mans. Par ailleurs, un spectacle se déroulera le 7 avril avec le mentaliste Mathieu Chesneau et un concert sera organisé le 13 mai avec le musicien Jekyll Wood. « Une séance de cinéma en plein air sera proposée le 7 juillet, en partenariat avec l'association Ciné-Ambul72 » ajoute Roger Pierrieau, Adjoint à la Culture.

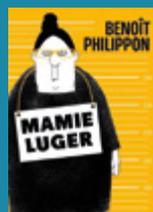
Les animations de la médiathèque

En plus de cette nouvelle programmation culturelle, la médiathèque mettra en place de nombreuses animations en 2023. « Nous allons réitérer l'animation sur la

médiation animale avec l'association Anim' aux prés, qui a été un franc succès. Il en est de même pour l'atelier de tricot et de crochet » explique Marianne Garcia, responsable de la médiathèque. Roger Pierrieau rappelle que la médiathèque n'est pas seulement un endroit pour emprunter des documents, mais aussi un lieu d'échanges : « l'équipement est ouvert à tous. On peut lire, jouer à des jeux de société, consulter la presse quotidienne ou participer à divers événements ».

Conseils lectures

- « Mamie Luger » de B. Philippon
Berthe, cent-deux ans, est en garde-à-vue pour avoir aidé des fugitifs à s'échapper... Un roman attachant où l'humour se mêle aux confessions d'une vieille dame tout sauf ordinaire.
- « Un monde en pièces » de G. et U. Gry
Une trame géopolitique dans un univers composé de plateaux de jeux où les relations sont tendues. Un dessin épuré en noir et blanc qui est percutant.
- « La demeure du ciel » de L. Nsafou et O. Guillaud
La grand-mère de sofia est montée au ciel, la petite fille ne comprend pas pourquoi elle ne revient pas. Un album magnifique pour aborder le deuil.



En bref

L'association « Coup de théâtre » est sur les planches !

La troupe « Coup de théâtre » présente son nouveau spectacle en ce début d'année 2023. Vous pourrez les retrouver :

- Le jeudi 9 mars lors de la répétition générale. Les présidents des associations céranais-foulletourtois seront conviés.
- Le vendredi 10 et le samedi 11 mars à 20h30 à la salle polyvalente de Cérans-Foulletourte.
- Le vendredi 17 mars à 20h30 et le samedi 18 mars à 15h00 à la salle polyvalente de Pontvallain.
- Le samedi 25 mars à 20h30 et le dimanche 26 mars à 15h00 à la salle polyvalente d'Yvré-le-Pôlin.
- Le samedi 1er avril à 20h30 à la salle des fêtes de Guécélard.



démocratie participative

Dernière ligne droite pour le comité consultatif !

Lundi 28 novembre 2022, le comité consultatif s'est réuni pour une restitution finale des arbitrages qui ont été menés sur les quatre projets du réaménagement de la place Pierre Belon, de la sécurisation du secteur des écoles, de la création d'une liaison douce entre Carrefour Market et le secteur de la Poterie, et de la sécurité et de la mobilité. Retour sur cet échange.

Après avoir priorisé en septembre 2022 les besoins concernant les quatre axes stratégiques, les participants du comité consultatif se sont rencontrés le 28 novembre pour une restitution finale. La réunion s'est déroulée en deux étapes. « *L'objectif était de présenter les travaux possibles du court au long terme sur les quatre secteurs concernés, puis de créer un atelier de quatre groupes pour étudier les aménagements possibles sur la zone des écoles et de présenter les réflexions obtenues* » explique Élisabeth Moussay, Maire de Cérans-Foulletourte.

La restitution des projets

Ainsi, la première partie de la soirée a permis de confirmer auprès des membres du comité consultatif les priorités concernant le réaménagement de la place Pierre Belon, la sécurisation du secteur des écoles, la création d'une liaison douce entre le Carrefour Market et le secteur de la Poterie et la sécurité/mobilité. « *Nous avons classé les propositions que nous pourrions effectuer à court, moyen et long terme. Le court terme désigne ce qu'il est possible de réaliser dès aujourd'hui avec un moindre coût. Pour les deux autres, il faudra intégrer les travaux dans notre budget et/ou demander des subventions* » développe Élisabeth Moussay. Par exemple, pour la place Pierre Belon, le comité souhaiterait expérimenter dès que possible la fermeture de l'accès du parking via la rue Nationale, installer six places de vélos devant la Mairie ou encore limiter à 30 Km/h la rue du Vieux Bourg. À plus longue échéance, il envisage la création d'un nouveau parking, le réaménagement de la place, la sécurisation de la traversée de la rue Nationale et la création d'un cheminement pour les cyclistes. « *Dès la troisième semaine de janvier 2023, nous allons démolir l'école de danse et les toilettes publiques pour créer un second parking rue Mersenne* » ajoute le Maire. Enfin, la Mairie a expliqué aux participants du comité que le secteur de la Poterie fera finalement l'objet d'une consultation publique à part car beaucoup de questionnements sont ressortis lors des différentes réunions.

Priorité au secteur des écoles

La seconde partie de la soirée était dédiée au secteur des écoles. Quatre groupes ont débattu sur les constructions et les changements possibles. L'objectif était de fixer le sens de la circulation et les

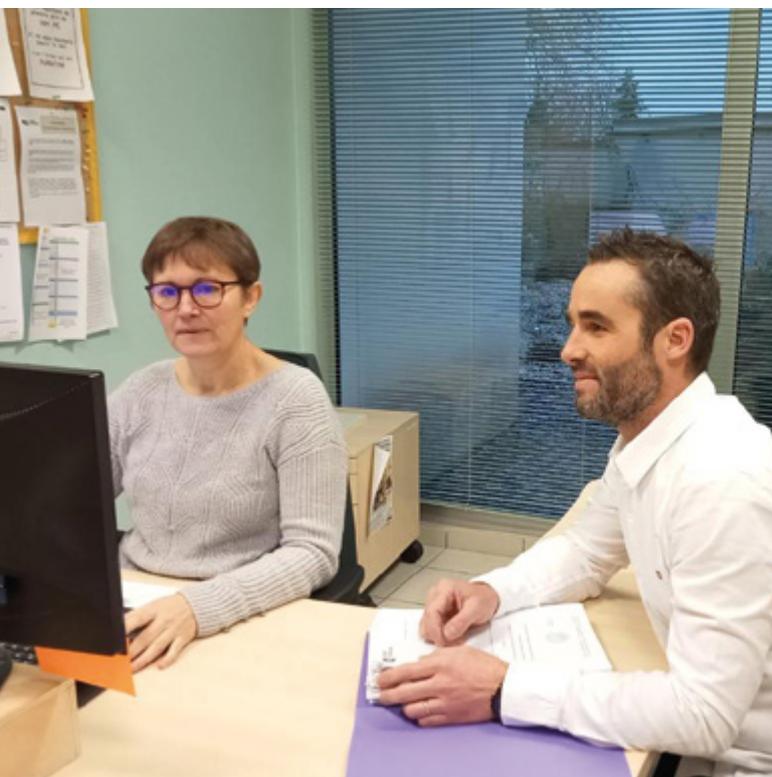


zones de stationnement, la mise en place du mobilier urbain et des espaces verts et de déterminer trois premières opérations à mettre en place dès 2023. Les participants ont été unanimes : installation de passages piétons au croisement de la salle polyvalente (et potentiellement au niveau de la cantine scolaire), nouveaux sens de circulation avec des rues à sens unique, création de pistes cyclables. « *Ce débat est d'actualité car nous devons penser aux trajets des bus* » témoigne Sandrine Ligot, Directrice générale des services de Cérans-Foulletourte. Hormis ces priorités, des bancs et des espaces verts seront installés autour des différentes écoles et des escaliers seront construits pour accéder de la rue du Petit Train au stade, et du gymnase au collège. La prochaine étape sera la présentation du secteur des écoles au Conseil municipal et aux partenaires en janvier 2023.

Finances

Les grands axes du budget 2023

À Cérans-Foulletourte, l'année 2023 sera marquée par deux projets d'envergure : la création d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s et la remise en état du chauffage de l'Espace Gérard Véron. Le point sur la situation budgétaire avec Romain Tourancheau, Adjoint en charge des finances.



mois de décembre et sommes désormais en mesure d'avoir une vision assez complète et détaillée de l'exercice qui nous attend. Nous pourrions donc voter nos budgets au printemps avec une bonne visibilité et dans la sérénité. En effet, malgré la situation compliquée liée, notamment, à l'inflation, nous avons réussi à dégager 300 000 euros d'autofinancement pour 2023 » dit Romain Tourancheau. Deux projets majeurs marqueront cette année. Tout d'abord, la création d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s via la rénovation d'une habitation acquise en 2022. Romain Tourancheau indique : « nous avons prévu une enveloppe de 160 000 euros pour cette opération qui répond au besoin croissant de la population pour la garde des enfants. Soulignons du reste que ce type de projets bénéficie en général de subventions significatives. » Deuxième réalisation prioritaire : la remise en état du chauffage de l'Espace Véron. « Les travaux sont estimés à ce jour à 157 000 euros. Cette rénovation permettra de réduire les consommations énergétiques de ce bâtiment qui abrite des services essentiels comme l'accueil périscolaire et la médiathèque » précise Romain Tourancheau.

Côté voirie

En ce qui concerne la voirie, la Municipalité envisage d'augmenter sensiblement le budget par rapport à l'année 2022. « La voirie communale nécessite des travaux et il nous a paru justifié de consacrer 30 000 euros aux réfections et 40 000 euros à la sécurisation » détaille Romain Tourancheau. « Du reste, cela correspond tout à fait aux demandes des habitants formulées à l'occasion des comités consultatifs » conclut-il.

« **P**our établir le budget annuel de la Commune, nous commençons par calculer nos charges obligatoires. Ce travail est assuré avec Agnès Lorière, responsable comptable à la Mairie » décrit Romain Tourancheau, Adjoint en charge des finances. « Sur cette base, le Conseil municipal examine les différents projets présentés par les Commissions. Cet examen se déroule en plusieurs étapes de novembre à janvier » poursuit l'Adjoint. Et de conclure sur ses aspects préparatoires : « il s'agit en fait, d'une part, de prendre en compte le Projet de loi de finances qui fixe les dotations versées par l'État aux collectivités (voir encadré ci-dessous) et, d'autre part, de dégager nos priorités de l'année à venir. »

Les importantes opérations de 2023

« Nous avons livré nos derniers arbitrages à la fin du

Zoom sur le Projet de loi de finances

Chaque année, le projet de loi de finances (PLF) est présenté par le Gouvernement à l'automne. Il prend la forme d'un document unique qui rassemble l'ensemble des recettes et des dépenses de l'État pour l'année à venir. Ce projet de loi propose le montant, la nature et l'affectation des ressources et des charges de l'État. Notamment, il comporte le montant des dotations versées aux collectivités locales.

voirie / bâtiments

Réhabilitation des sentiers pédestres



Si vous partez en randonnée dans la Commune de Cérans-Foulletourte, vous découvrirez que des sentiers pédestres ont été réhabilités. Hyacinthe Macé, conseiller municipal, a travaillé sur ce

projet depuis le début du mandat. En 2021 - 2022, ce sont ainsi trois chemins qui ont été traités : les Éconards, la Lande de l'Écluse et la chapelle du Léard. « *Après un appel lancé auprès des habitants pour participer à cette opération, nous avons organisé trois chantiers citoyens d'une demi-journée pour les baliser* » rapporte Hyacinthe Macé.

Deux autres sentiers à venir

L'objectif de 2023 est de rénover deux autres chemins : la Lande de Cérans et le Bruon. « *Nous ferons de nouveau appel aux citoyens pour ces chantiers* » annonce le Conseiller municipal. Il souligne que certaines démarches peuvent prendre du temps, comme les discussions avec les propriétaires de certains terrains : « *une partie du chemin de la Lande de l'Écluse passe dans une propriété privée. Nous avons discuté avec le propriétaire qui a accepté de collaborer avec nous. Nous le remercions pour ce geste car les randonneurs pourront marcher un peu plus longtemps dans la forêt, au lieu de prendre la route* ». Par ailleurs, la municipalité souhaiterait mettre en place des panneaux sur les points de départ ou encore construire des aménagements dans certains endroits de randonnée. « *Les panneaux actuels sont en mauvais état. Le but serait de donner davantage envie aux marcheurs et de rendre la Commune plus attractive* » précise Hyacinthe Macé.

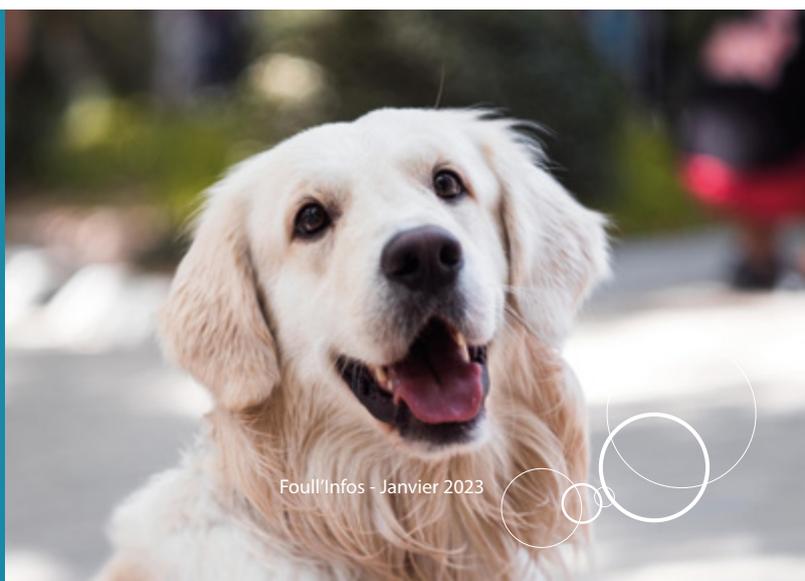
Nouveaux dépliants disponibles

Pour les amateurs qui aimeraient dès à présent découvrir les trois premiers sentiers, la Mairie distribue gratuitement de nouveaux dépliants, remis eux aussi, au goût du jour. Ces documents comprennent une carte, un texte explicatif, et une partie historique.

En bref

Attention aux déjections canines !

Pour maintenir les espaces de vie propres au sein de la Commune, la Mairie vous rappelle qu'il est important de ramasser les déjections de votre chien. En effet, cette incivilité nuit à la propreté et au cadre de vie de tous. En plus des coûts de nettoyage pour la collectivité, cette infraction est passible d'une amende de 35 euros.



éducation

Nathalie Brière, nouvelle Adjointe à l'éducation

Suite au retrait de Céline Pasquier-Martin en tant qu'Adjointe en charge de l'éducation, Nathalie Brière a repris cette délégation en octobre dernier. Rencontre avec cette élue qui souhaite être au plus près des familles.



« **J**e suis élue au Conseil municipal de Cérans-Fouletourte depuis 2020. Je fais partie des commissions éducation, voirie/bâtiments/urbanisme/cimetières/embellissement de la commune, et du CCAS. Lorsque Céline Pasquier-Martin a démissionné, j'ai candidaté pour devenir Adjointe à l'éducation » commence Nathalie Brière (à gauche sur la photo, en compagnie de Sandrine Ligot, Directrice générale des services). Pour elle, prendre cette suite était une évidence : « *mon investissement dans la vie éducative, dans la scolarité de mes enfants et dans la commission montrent que ce domaine m'est totalement familier. De plus, je souhaitais m'investir davantage pour la Commune et dans l'équipe* ».

Être présente pour tous

En tant que nouvelle Adjointe, Nathalie Brière aimerait être proche des parents et des enfants, pour comprendre au mieux leurs besoins. « *J'espère que cette casquette me permettra de conduire des projets pour améliorer le quotidien des familles. Certains pourront être en lien avec l'actualité. Je pense par exemple à la sensibilisation à l'environnement* » dé-

veloppe-t-elle. Une proximité que Nathalie Brière désire maintenir également à l'égard des membres de la commission. « *Les élus participent, donnent leur avis, l'Adjoint est là pour animer, faciliter les travaux. J'attache une grande importance à ce que tout le monde soit acteur* » explique-t-elle.

Élaboration du budget prévisionnel

Étant devenue Adjointe en cours de mandat, Nathalie Brière poursuit les opérations engagées : « *je travaille ainsi régulièrement avec Aurélie Mathis, directrice des accueils périscolaires, pour finaliser le projet éducatif qui a été lancé en 2022* ». Ce début 2023 est surtout consacré au budget prévisionnel, avec la définition des ordres de priorité. « *J'ai assisté aux conseils des écoles maternelle et élémentaire pour déterminer les potentielles améliorations. Puis avec la commission, nous avons établi les principaux axes* » déclare Nathalie Brière. Elle conclut : « *une grande partie du budget est dédiée au fonctionnement des écoles et de l'accueil périscolaire mais nous mettrons en place de nouveaux projets après les arbitrages financiers.* »

éducation

ATSEM, un métier à (re)découvrir

Présentes au quotidien dans les classes, les Atsems sont un maillon essentiel à l'épanouissement des enfants aux cotés des enseignants. Zoom sur un métier indispensable au fonctionnement de l'école maternelle Les Lutins.

Disponibles, patientes, Catherine (photo de gauche), Laurence (absente sur la photo), Mireille (photo à droite), et Sylvie (photo au centre) les quatre Atsems (Agents Territoriaux Spécialisés de l'Éducation Maternelle) de l'école Les Lutins, épaulées par Chrystel (absente sur la photo), s'investissent sans compter pour veiller à l'épanouissement et au bien-être des 110 enfants qui fréquentent l'école maternelle. « *Elles facilitent le travail de l'équipe enseignante, mais leur travail est souvent méconnu* » confie Nathalie Brière, Adjointe à l'éducation (voir article ci-contre). Certes, le matin elles participent à l'accueil des enfants, préparent la classe puis le soir elles la rangent, entretiennent les locaux même pendant les vacances, mais leur fonction ne se limite pas à ces tâches.

Des assistantes indispensables

Sous la double hiérarchie de l'Éducation nationale et de la Commune de Cérans-Foulletourte, ces profession-

nelles de la petite enfance font partie intégrante de l'équipe pédagogique et jouent un rôle essentiel auprès des professeurs des écoles. Tout au long de la journée, elles apportent leur appui et viennent soutenir l'équipe éducative. « *Elles sont à côté des enseignants pour les aider à mettre en place et à encadrer les activités pédagogiques, pour accompagner les classes dans tous les déplacements (spectacles, cinéma, sorties sportives...)* » explique Valérie Veron-Renard, directrice de l'école maternelle Les Lutins. Elles sont là aussi pour surveiller le temps du déjeuner au restaurant scolaire et soigner les « bobos » de la cour de récréation. « *Sans elles, il serait très compliqué de faire tourner une classe* » ajoute la directrice. Au-delà de leur rôle pour les aspects physiologiques (propreté, toilettes, sieste...) ou affectifs (soigner ou consoler un enfant...), les Atsem ont donc une grande responsabilité dans l'éveil et les apprentissages de chaque enfant.

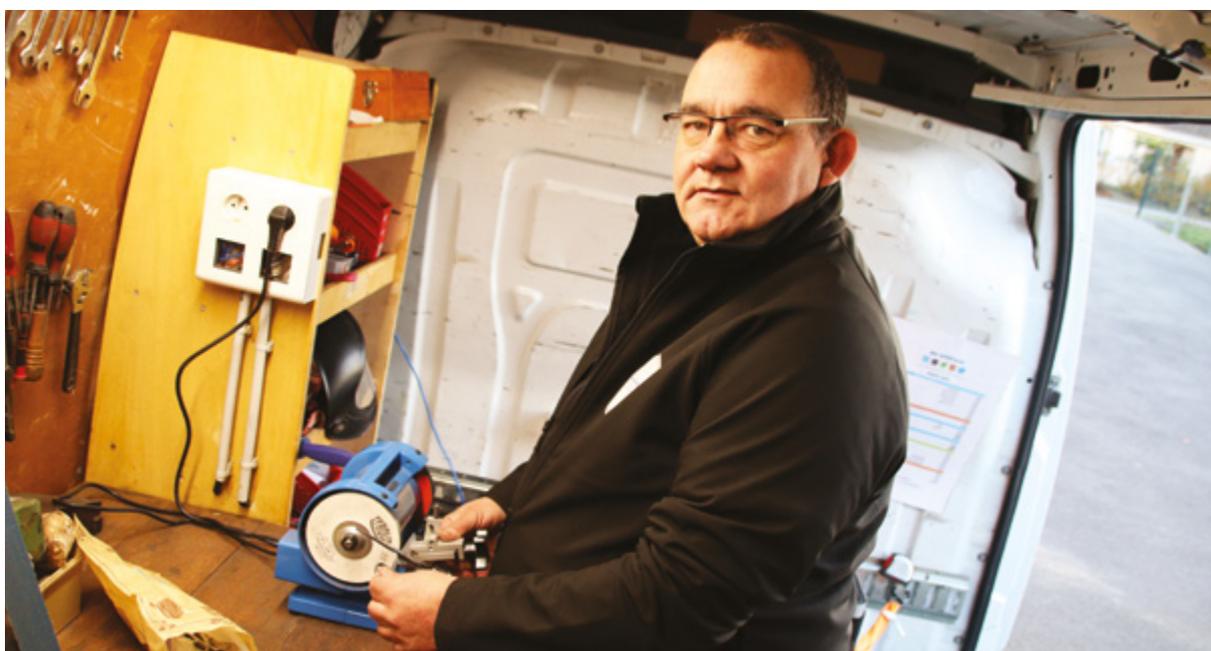
Elles participent également au développement de leur socialisation. De fait, elles jouent un rôle important dans le parcours de vie et de scolarité des enfants.



économie locale

MG Affûtage : un nouveau service local

Par ailleurs salarié dans l'industrie, Marc Gautun vient de lancer une nouvelle activité sur le bassin de Cérans-Foulletourte : l'affûtage d'outils à domicile et sur les marchés. Sa clientèle principale ? Les particuliers et les artisans des métiers de bouche. Interview.



« **S**ans quitter mon emploi pour l'instant, j'ai souhaité proposer en indépendant une offre de service aux habitants et aux artisans locaux : l'affûtage de leurs outils directement chez eux » explique Marc Gautun. Il complète : « je pratique le bricolage et j'aime bien réparer les objets ou les transformer pour allonger leur durée de vie, l'affûtage, parce qu'il permet de préserver les matériels, est une activité qui me correspond bien. Après une formation diplômante d'affûteur-rémouleur, je me suis donc lancé. »

Pour le petit outillage

« Je suis équipé pour affûter le petit outillage domestique ou professionnel : paire de ciseaux, couteaux, outils de jardinage et de bricolage... » explique Marc Gautun. Il peut donc répondre aux besoins des particuliers et de nombreux artisans (boucherie, coiffure, entretien d'espaces verts...). Installé dans son camion aménagé, Marc Gautun se déplace directement chez ses clients dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Cérans-Foulletourte. « Dans la

mesure où je tiens à maintenir un service à prix abordable, j'évite de m'éloigner trop. Les frais de déplacements doivent rester raisonnables. Cela étant, en cas d'opérations regroupées entre plusieurs personnes, je peux envisager d'augmenter la distance » précise l'entrepreneur.

Sur les marchés

Marc Gautun exerce par ailleurs sur les marchés : au Mans à la Cité des Pins depuis octobre le samedi matin de 7h30 à 12h30, et à Cérans-Foulletourte depuis janvier le mardi après-midi de 16h30 à 18h30. Il rapporte : « le format "marché" correspond bien à cette activité. Le bouche à oreille y est très important et je retrouve déjà mes habitués d'une semaine à l'autre. »

Contact
06 52 14 15 87
mgaffutage@gmail.com
facebook.com/mgaffutage

économie locale

Une boucherie artisanale en libre service

Boucher à Luché-Pringé, Jean-Marc Valluet ouvre en ce mois de janvier 2023 une boutique en libre service au 129 rue Nationale. Bonne nouvelle pour les habitants de Cérans-Foulletourte qui n'ont plus de boucherie artisanale depuis de longues années.

De nombreux distributeurs automatiques de légumes ont été installés ces dernières années dans les secteurs dépourvus de boutiques. « C'est plus rare pour la viande, alors que les besoins existent aussi pour les consommateurs » souligne Jean-Marc Valluet. Et d'ajouter : « j'ai donc eu l'idée de proposer ce service à Cérans-Foulletourte où je participe au marché de la place Pierre Belon. »

Une offre élargie

La boucherie en libre service de Jean-Marc Valluet se situe au 129 rue Nationale, en plein centre-bourg. « Nous nous trouvons sur un axe très emprunté. Nous comptons autant sur la clientèle locale que sur les touristes de passage. Il s'agit d'un site en location dans lequel nous avons fait tous les travaux pour pouvoir accueillir des produits frais » témoigne l'artisan. « Il nous a fallu obtenir toutes les autorisations sanitaires et réglementaires, à la fois pour les équipements, les casiers réfrigérés, et l'étiquetage spécifique des marchandises que nous proposons. Dans l'alimentaire, la traçabilité est très importante » insiste-t-il. Accessibles tous les jours de 6h à 22h, les distributeurs seront garnis de produits classiques de boucherie et de charcuterie - et notamment de rillettes -, mais aussi d'autres victuailles locales : miel, œufs, lait, fromages, légumes, plats préparés... « Tout ce que nous mettrons en vente sera issu de la production locale. Je tiens à travailler avec des professionnels que je connais et dont le sérieux est avéré » dit Jean-Marc Valluet (cf. encadré ci-contre).

Une activité complémentaire

« Ce nouveau libre service vient en complément de ma boutique de Luché-Pringé et du camion-magasin avec lequel nous assurons plusieurs marchés dans le département » détaille Jean-Marc Valluet. Il indique : « nous avons acquis un fourgon électrique qui nous permettra d'alimenter très régulièrement les casiers réfrigérés, l'essentiel des préparations étant réalisées à Luché-Pringé même si nous disposons d'un petit laboratoire dans le site de Cérans-Foulletourte. » L'artisan conclut : « compte tenu de la nouveauté de ce type de service, nous faisons un pari sur l'avenir et ignorons quel accueil lui sera réservé par la clientèle, mais je suis confiant car je sais que les consommateurs sont de plus en plus attachés à la provenance des produits alimentaires. »



Producteurs locaux partenaires

- « Les œufs de Nat » - Cérans-Foulletourte.
- « Earl Chartier Girard » - Saint-Gervais-en-Belin.
- « Le miel d'Arnaud » - Louplande.
- « Les légumes de Michel » - Cérans-Foulletourte.
- « Fromages ludois » - Le Lude.
- « Gaec la Dronnière » - Thorée-les-Pins.
- « Fromages Brière » - Saint-Ouen-en-Belin.

tarifs

Tarifs des services

MÉDIATHÈQUE

| | |
|---------------------------------|----------|
| Moins de 18 ans et sans emploi | GRATUIT |
| Cotisation forfaitaire annuelle | 8 € |
| Accès Internet | GRATUITE |
| Tarifs spectacles | 8 € |

RESTAURANT SCOLAIRE (tarifs au 01/09/2021)

| | |
|--|---------|
| Quotient familial 1 (> 520) | 3,64 € |
| Quotient familial 2 (de 521 à 900) | 3,82 € |
| Quotient familial 3 (de 901 à 1250) | 3,98 € |
| Quotient familial 4 (de 1251 à 1500) | 4,15 € |
| Quotient familial 5 (< 1500) | 4,31 € |
| Repas occasionnel prévu / Agent de la collectivité / Enseignants | 4,97€ |
| Commensaux / repas enfant imprévu | 7,02 € |
| Stagiaire non rémunéré ou PAI | GRATUIT |

AIDE AUX DEVOIRS

| | |
|---|--------|
| Aide aux devoirs (1h le lundi et jeudi) | 2,50 € |
|---|--------|

ACCUEIL PERISCOLAIRE (1a 1/2h)

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Quotient familial 1 (> 520) | 0,45 € |
| Quotient familial 2 (de 521 à 900) | 0,58 € |
| Quotient familial 3 (de 901 à 1250) | 0,70 € |
| Quotient familial 4 (de 1251 à 1500) | 0,83 € |
| Quotient familial 5 (< 1500) | 0,96 € |

MERCREDIS LOISIRS

Tarif journée complète (avec repas)

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Quotient familial 1 (> 520) | 9,95 € |
| Quotient familial 2 (de 521 à 900) | 12,01 € |
| Quotient familial 3 (de 901 à 1250) | 14,07 € |
| Quotient familial 4 (de 1251 à 1500) | 16,13 € |
| Quotient familial 5 (< 1500) | 18,18 € |

Tarif demi-journée (avec repas)

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Quotient familial 1 (> 520) | 7,18 € |
| Quotient familial 2 (de 521 à 900) | 8,25 € |
| Quotient familial 3 (de 901 à 1250) | 9,32 € |
| Quotient familial 4 (de 1251 à 1500) | 10,40 € |
| Quotient familial 5 (< 1500) | 11,47 € |

Tarif demi-journée (sans repas)

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Quotient familial 1 (> 520) | 3,21 € |
| Quotient familial 2 (de 521 à 900) | 4,28 € |
| Quotient familial 3 (de 901 à 1250) | 5,36 € |
| Quotient familial 4 (de 1251 à 1500) | 6,43 € |
| Quotient familial 5 (< 1500) | 7,50 € |

Tarifs au 1^{er} janvier 2023

MATÉRIEL

| | Associations communales | Particuliers | Associations hors Commune |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------|---------------------------|
| Stand parapluie - dimensions 3*3 | gratuit | 20,00 € | 20,00 € |
| Caution | 500,00 € | 500,00 € | 500,00 € |
| Estrade remorque : dimensions 9*6 | gratuit | pas à la location | gratuit |
| Table et 2 bancs | gratuit | 15,00 € | 15,00 € |
| caution | 100,00 € | 100,00 € | 100,00 € |

VEHICULE PUBLIBUS (Association uniquement)

| | |
|--|--------|
| Caution | 100 € |
| Frais de gestion | 15 € |
| Tarif du kilomètre | 0,30 € |
| Forfait nettoyage intérieur et extérieur | 50 € |

TARIFS SALLE POLYVALENTE

| Types d'activités | Association communale | Habitant de la Commune | Association hors commune | Particulier hors commune | Entreprise |
|--|-----------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|------------|
| Associations locales caritatives (ex : parents d'élèves, don du sang...) | gratuit | gratuit | gratuit | gratuit | gratuit |
| Location 1/2 journée - à partir de 13h30 | | | | | 250,00 € |
| Location 1 jour : de 10h le premier jour à 10h le lendemain | 70,00 € | 200,00 € | 200,00 € | 400,00 € | 400,00 € |
| Location 2 jours : de 14h la veille du premier jour à 10h le lendemain du deuxième jour | 110,00 € | 350,00 € | 350,00 € | 600,00 € | 600,00 € |
| Cuisine | gratuit | 60,00 € | 60,00 € | 60,00 € | 60,00 € |
| Vaisselle pour 50 convives (assiette, couteau, fourchette, cuillère à café, 2 verres, tasse, soucoupe) | 50,00 € | 50,00 € | 50,00 € | 50,00 € | 50,00 € |
| Coupes 50 pièces | 20,00 € | 20,00 € | 20,00 € | 20,00 € | 20,00 € |
| Forfait nettoyage si la salle n'est pas rendue propre | 150,00 € | 150,00 € | 150,00 € | 150,00 € | 150,00 € |
| Caution | 800,00 € | 800,00 € | 800,00 € | 800,00 € | 800,00 € |

CIMETIÈRE

| | |
|--------------------|----------|
| Concession 50 ans | 300,00 € |
| Concession 30 ans | 200,00 € |
| Columbarium 30 ans | 600,00 € |
| Columbarium 15 ans | 350,00 € |
| Cavurne 30 ans | 430,00 € |
| Cavurne 15 ans | 320,00 € |
| Jardin du souvenir | 50,00 € |

état-civil

| NAISSANCES | |
|------------|-------------------|
| 15/09/2022 | Ambre SERPIN |
| 19/09/2022 | Romy HOYER |
| 18/10/2022 | Juliette COUTARD |
| 18/10/2022 | Maël SERVAIS |
| 19/10/2022 | Lyla NOUCHET |
| 31/10/2022 | Nils GAYET |
| 01/11/2022 | Naël CORVAISIER |
| 04/11/2022 | Augustin BEAUDOUX |
| 22/11/2022 | Aléssio DAVÉZÉ |
| 22/11/2022 | Loïs DAVÉZÉ |

| DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS | |
|----------------------------------|--------------------|
| 01/10/2022 | Patrick CHAUMARTIN |
| 02/10/2022 | Marc GAILLARD |
| 27/10/2022 | Jean-Marie VAUR |
| 20/10/2022 | Christophe MACÉ |
| 09/11/2022 | Didier LEFEVRE |
| 02/12/2022 | Michel Héry |

| MARIAGES (liste non exhaustive) | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| 24/12/2022 | Jennifer PICHON & Romain FROGER |

Avec le Département
des conseillers numériques à votre service !

DES ATELIERS GRATUITS POUR TOUS

- Découvrir les **OUTILS NUMÉRIQUES**
- Réaliser mes **DÉMARCHES EN LIGNE**
- Envoyer et recevoir des **MAILS**
- Découvrir de **NOUVELLES TECHNOLOGIES**
- Gérer, protéger **MES DONNÉES PERSONNELLES**
- Rechercher **UN EMPLOI ou UNE FORMATION**

Sarthe
Le Département

www.sarthe.fr

PERMANENCES EN MAIRIE DE CÉRANS-FOULLETOURTE

PREMIER TRIMESTRE 2023

Lundi 09 janvier
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Lundi 23 janvier
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Lundi 06 février
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Lundi 20 février
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Lundi 06 mars
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Lundi 20 mars
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

infos utiles

■ PERMANENCES À LA MAIRIE

1, place Pierre Belon
SECRETARIAT DE MAIRIE
<https://cerans-foulletourte.fr>
02 43 87 80 20
accueil@cerans-foulletourte.fr
Heures d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
sauf le mardi et jeudi ouvert de 09h00 à 12h00

URBANISME

urbanisme@cerans-foulletourte.fr
Uniquement sur rendez-vous
Le mercredi et vendredi de 14h00 à 17h30

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

ccas@cerans-foulletourte.fr
Aux horaires de la Mairie

ÉTAT CIVIL

02 43 87 06 10
citoyennete@cerans-foulletourte.fr
Aux horaires d'ouverture de la Mairie

ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 69 32 69 33 ENTREPRISE STGS°

FACTURATION AUX FAMILLES

(restaurant scolaire, mercredi, APS et aide aux devoirs)
Inscriptions : ccvaldesarthe.portail-familles.net
animation@cerans-foulletourte.fr

PERMANENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE

27, rue du 11 novembre
B.P. 26 72210 La Suze-sur-Sarthe
www.val-de-sarthe.fr
02 43 83 51 12

■ FAMILLE - PETITE ENFANCE ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET MERCREDIS

06 79 29 94 30 / 02 44 71 85 95
animation@cerans-foulletourte.fr
Avant ou après l'école et le mercredi
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 07h15 à 08h45 et de 16h30 à 19h00
Le mercredi de 07h15 à 19h00

AIDE AUX DEVOIRS - CP au CM2

animation@cerans-foulletourte.fr
Le lundi et jeudi de 16h30 à 17h30
Inscription au trimestre sur le portail familles

CAFE DE LA FAMILLE

1 rue Maupertuis
72000 Le Mans
www.cafe-de-la-famille.fr
02 43 16 33 22
cafedelafamille@sms.asso.fr
Les groupes d'échanges sont ouverts à tous les parents et sont gratuits. C'est un lieu de partage et d'expériences vécues, de réflexion et de soutien mutuel. Vous pouvez connaître chaque mois les thèmes d'échanges sur le site : www.cafe-de-la-famille.fr
www.facebook.com/cafedelafamille

RELAIS PETITE ENFANCE - GUICHET UNIQUE

02 43 83 52 41
guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr
Permanences administratives sur rdv
Les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00
Les jeudis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Permanences téléphoniques
Le lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00
Le jeudi matin de 09h00 à 12h00
Le Relais Petite Enfance, service gratuit, est un interlocuteur privilégié des familles et des professionnels pour toutes questions relatives à l'accueil des enfants.

MULTI - ACCUEIL « À Petits Pas... »

(0 à 4 ans)
VAL DE SARTHE : **02 44 71 85 76**
multiaccueilcerans@cc-valdesarthe.fr
Le lundi de 07h30 à 17h30
Du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30
Mode de garde collectif pour les jeunes enfants. Les Multi-accueils communautaires sont des lieux d'éveil et de socialisation animés par des équipes de professionnelles : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, titulaires du CAP Petite Enfance. Les structures sont au service des familles et des petits, afin qu'ils évoluent dans un contexte sécurisant, affectueux, et favorisant leur épanouissement sensoriel et psychomoteur. Ce site offre un accueil (besoins connus à l'avance et récurrents), un accueil occasionnel (besoins connus à l'avance et ponctuels), et un accueil d'urgence (besoins qui ne peuvent être anticipés).

A.L.S.H (Accueil Loisirs Sans Hébergement)

(3-11 ans)
VAL DE SARTHE : **02 44 71 85 95**
service-enfance@cc-valdesarthe.fr
Pendant les vacances scolaires
06 79 29 94 30
Du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 (ALSH)
Portail famille pour les inscriptions :
<https://ccvaldesarthe.portail-familles.net>
02 43 83 51 12
La Communauté de Communes gère les ALSH durant les vacances scolaires. Selon les périodes, les familles et leurs enfants ont accès à plusieurs sites.
L'été, sont également programmés des mini-camps thématiques de plusieurs jours.

POINT JEUNES

(11 / 17 ans)
Ancienne gare,
Rue de la République
VAL DE SARTHE : **02 43 42 53 99**
lequaidezado.vds@gmail.com
Le lundi, mardi, jeudi, et vendredi
De 16h00 à 18h00
Le mercredi et 1 samedi sur 2 de 14h00 à 18h00
Ouvertures plus amples aux vacances scolaires

■ ENSEIGNEMENT

ÉCOLE MATERNELLE LES LUTINS

10 rue de la République
02 43 87 85 89

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CAMILLE SOUCHU

3, rue du Stade
<http://ecolepublique-ceransfoulletourte.fr>
02 43 87 23 16

RESTAURANT SCOLAIRE

rue de la République
02 43 87 87 55

COLLÈGE PIERRE BELON

5 rue du Stade
02 43 87 88 30
<https://clg.pbelon.sarthe.e-lyco.fr>
<https://twitter.com/clgpierrebelon>

■ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & CULTURELS

GYMNASÉ

rue du Petit Train
02 43 87 25 16

STADE RENÉ DESILE

rue du Petit Train
02 43 47 24 53

SALLE POLYVALENTE

69, rue du Maréchal Leclerc
02 43 87 87 78

DOJO

Derrière la Mairie, parking possible par la rue
Anaïs Lorient
02 43 47 31 27

ESPACE DANSE

2 rue du Maréchal Leclerc

■ ESPACE GÉRARD VÉRON : Multi Activité

MÉDIATHÈQUE « Au fil des mots »

02 43 87 61 92
bibliotheque-cerans-foulletourte.c3rb.org
Le mardi de 16h00 à 18h00
Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
Le samedi de 10h00 à 17h00

■ SOCIAL

ASSISTANTE SOCIALE DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

02 43 77 23 90
Reçoit à la Mairie sur rendez-vous
S'adresser à l'antenne de La Suze Z.I
« Les Trunetières » 11, rue Camille Claudel
Sur rendez-vous
Possibilité de visite à domicile

P.M.J - PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

• Consultation de nourrissons
1^{er} et 4^{ème} lundi matin du mois
sur rendez-vous au **02 43 38 18 20**
• Pesée permanence
2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 09h30 à 11h30
sans rendez-vous

FAMILLES RURALES

Service à la personne et entraide familiale
Le lundi de 14h00 à 16h00 uniquement pour les aides ménagères - Mairie de Foulletourte
02 43 87 42 11
• Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
pour le suivi des dossiers. Bureau de La Suze
02 43 77 23 53
• Du lundi au vendredi pour les nouvelles demandes. Siège social du Mans
02 43 39 34 36

JOUR PART'AGÉ

Mme Nicole GAUTHIER **02 43 87 89 24**
Tous les jeudis de 14h00 à 17h30.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mme Nicole GAUTHIER **02 43 87 89 24**
PANIER SERVI **02 43 87 13 59**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous 2^{ème} mardi du mois de 09h00 à 11h30
02 43 87 80 20
Permanence à la Mairie d'Arnage
4^{ème} mardi du mois de 09h00 à 11h30
02 43 21 10 06
RESTAURANT DU CŒUR YVRÉ-LE-PÔLIN
02 43 80 59 75
ad72yvrepolin@restosducoeur.org
Chaque bénéficiaire a un créneau horaire défini.
Inscriptions sur rendez-vous de 09h30 à 11h00

CROIX ROUGE LA FLÈCHE

59, Bis Rue Pasteur 72200 La Flèche
www.croix-rouge.fr
02 43 94 84 92

LOCAL PARTAGE

(soutient des actions caritatives) Vente de vêtements et objets divers d'occasion, recherche de laine.
02 43 87 23 24
Tous les mardis matins de 09h00 à 12h00 et le 1^{er} mardi de chaque mois de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Location de déguisement **02 43 87 88 95**

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

10, rue Georges Bizet 72700 ALLONNES
02 43 39 05 85
mij.allonnes@justice.fr
Reçoit gratuitement anonymement sur rdv :
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00. Extension le jeudi jusqu'à 19h00. Présence de conciliateurs, médiateur, notaires, huissiers, avocats et défenseurs des droits (administration, droit des enfants, discriminations et médiations familiales et bureau d'aide aux victimes).

SARTHE AUTONOMIE (ex CLIC)

Place du Chanoine Tarot 72510 PONTVALLAIN
02 43 79 23 10 / 08 00 52 62 72
clc.sudsarthe@sarthe.fr
Personnes âgées de + de 60 ans, leur famille et professionnels. Informations pour les personnes handicapées, dossiers d'aide MDPH (Maison Départementale Personne Handicapée).
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au bureau ou à domicile.

Conseillère sociale M.S.A

Melle DOSIÈRE
Bureau de LA FLÈCHE : Espace Fernand Guillot - 5 Allée de la Girouette
02 43 94 05 59
Permanence le mercredi matin de 09h00 à 15h30 sur rendez-vous

CAF

Bureau de LA FLÈCHE : Espace Fernand Guillot - 5 Allée de la Girouette
CAF 3230 ou **caf.fr**
08 10 25 72 10
Permanence :
Le lundi et Jeudi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00
• Siège Social au Mans
178, avenue Bollée 72033 Le Mans Cedex 9
Du lundi au vendredi 08h15 à 17h00
Prendre rdv sur le site www.caf.fr

APPAMH (Association Pour le Prêt d'Appareillage aux Malades et Handicapé tout âge)

But : Favoriser le retour ou le maintien à domicile. Mettre à disposition des malades et handicapés, sous forme de prêt, sans avance de frais, des appareils et des matériels de qualité, sur prescriptions médicales.
Du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00. Une astreinte est assurée les week-ends et jours fériés pour les urgences :
contact@appamh72.org

PRESBYTÈRE

De La Suze-sur-Sarthe : **02 43 77 30 64**
paroisses.lasuze@sarthe.catholique.fr
Paroisse de Cérans-Foulletourte
2 rue Saint Catherine
02 43 87 80 23
Permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 17h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 17h00.

RESO'AP

02 43 39 44 49
contact@resoap.fr
www.resoap.fr

infos utiles

■ EMPLOI

CONSEILLÈRE EMPLOI DU SERVICE EMPLOI DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

02 43 45 59 36
Permanences sur rdv, toutes les 6 semaines destinées aux bénéficiaires du RSA
Le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00.

SERVICE EMPLOI

emploi.social@cc-valdesarthe.fr
www.val-de-sarthe.fr
02 43 77 20 60
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 ou sur rdv en dehors de ces horaires.

MISSION LOCALE (16 - 25 ans)

Agglomération Mancelle
Sur rdv : **02 43 84 16 60**
Étage de la Mairie 1 lundi sur 2 (semaine paire) de 09h00 à 12h00

■ CORRESPONDANTS DE PRESSE

Infocale.fr

LE MAINE LIBRE

02 43 83 72 77
• Mr FURET Jean-Claude
06 61 92 07 07
bobfuret72@gmail.com

OUEST FRANCE

02 43 21 76 76
• Mme SERPIN Catherine
06 88 85 54 54
presse.polin@gmail.com

LE PETIT COURRIER

02 43 44 00 01
• Mr CHARLOT Jimmy, journaliste
06 78 06 96 29
jimmy.charlot@publihebdo.fr
• Mr CHALVET Didier
06 98 12 97 51
dchalvet72510@sfr.fr

■ APPELS URGENTS

Pompiers 18
Gendarmerie 17
Samu 15

■ SANTÉ & BIEN ÊTRE

DOCTEUR TANASI

11 Place Pierre Belon
www.doctolib.fr
02 43 29 72 50

DOCTEUR CHAPELAIN

11 Place Pierre Belon
Standard téléphonique : **02 43 19 20 41**

CHIROPRACTEUR

M. DINH VAN SANG Rémy
11 Place Pierre Belon
www.doctolib.fr

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. PINEAU Franck
11 Place Pierre Belon
02 43 77 04 03

PSYCHOLOGUE

Mme NAVEAU Morane
11 Place Pierre Belon
www.doctolib.fr
07 83 76 86 91
Mme THUREAU Coralie
www.doctolib.fr
06 87 39 06 21

ORTHOPHONISTE

Mme MARTINIE Agathe
06 69 74 03 75

SOPHROLOGUE

Mme KENEL Valérie
06 34 54 85 69

OSTÉOPATHE

Mme BODEREAU Manon
22 Rue Nationale
www.clicrdv.com/osteopathe-bodereau
06 37 75 77 17
manon.bodereau@hotmail.fr

PRATICIEN EN ÉNERGETIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE

M. GAUDIN Éric
21, rue de la Boule d'Or
02 43 87 68 59 ou **06 48 35 07 87**
ericenergetique@orange.fr

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Mme GOUJU Adeline et Mme BOUDVIN Valérie
22, rue Nationale
02 43 87 80 74

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme PINTENO-JOUBERT Selena
Mme LESAGE Audrey, Mme VILLEDIEU Anaïs
20, rue Nationale
09 53 31 17 18
Mme GABILLAUD Valérie
3, rue de la République
02 43 87 25 30

SAGE FEMME

Mme DELAPORTE Christine
163, rue Nationale
02 43 39 01 41

DOCTEUR VÉTÉRIINAIRE

Mme OLLIER Catherine
17, Place de l'Église
02 72 16 16 56

PHARMACIE AUTREMENT

78, rue Nationale
02 43 87 80 25
PHARMACIE DE GARDE : **08 25 12 03 04**

LUNETTERIE

78, rue Nationale
02 43 42 15 74

CPAM

Bureau de LA FLÈCHE : Espace Fernand Guillot
Tous les jours de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Fermé le mercredi matin.
5 Allée de la Girouette **3646**
• Siège Social au Mans
178, avenue Bollée 72033 Le Mans Cedex 9
www.amelie.fr
Du lundi au vendredi 08h30 à 17h30

■ ENVIRONNEMENT

SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET COMPOSTEURS

Services Techniques Val de Sarthe zone de la Bodinière 72210 Rozé sur Sarthe
02 43 83 99 90
servicestechniques@cc-valdesarthe.fr
Retrait des sacs et composteurs : mardi et mercredi de 14h00 à 18h00 et vendredi de 14h00 à 17h30.
Composteurs de jardin à réserver par téléphone ou par mail directement aux Services Techniques.
345 litres 15 €
800 litres 25 €
Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

DÉCHETTERIE DE GUÉCÉLARD - VAL DE SARTHE

02 43 23 66 23
Route de la Belle Étoile (Présentez un justificatif de domicile)
Le lundi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Le mercredi de 13h30 à 18h00. Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

DÉCHETTERIE DE ROZÉZ - VAL DE SARTHE

02 43 88 74 69
Route département 900
(Présentez un justificatif de domicile)
Le lundi de 13h30 à 18h00, le mardi de 10h00 à 12h00, le mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le jeudi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Présence d'une benne éco-mobilier.
Peuvent y être déposés les meubles de rangement, de couchage et d'assise.

DÉCHETTERIE DE OIZÉ - SYNDICAT VAL DE LOIR

02 43 77 03 22
Horaires d'été (du 15 avril au 15 octobre)
Le lundi, vendredi, samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Le mardi et jeudi de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 09h00 à 12h00.
Horaires d'hiver (du 16 octobre au 14 avril)
Le lundi, vendredi, samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 10h00 à 12h00.
POINT EMMAÛS
Adressez-vous au gardien de la déchetterie pour déposer vos dons de meubles, vaisselle, jouets...

COLLECTE DES DÉCHETS

Sortir le dimanche soir les Ordures Ménagères en sacs noirs estampillés Val de Sarthe.

ASSAINISSEMENT (vérification)

• Collectif (VEOLIA)
09 69 32 35 29
Services Techniques Val de Sarthe
spanc@ccvaldesarthe.fr
02 43 83 99 90

COMPAGNIE FERMIÈRE VÉOLIA

09 69 32 35 29

■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AGENCE POSTALE

02 21 76 03 20
Le lundi de 14h00 à 17h30. Le mardi, jeudi et samedi de 09h00 à 12h00. Le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

TRÉSORERIE

Sablé-sur-Sarthe
02 43 95 03 92

FINANCES PUBLIQUES

par tél de 08h30 à 19h00 du lundi au vendredi
08 11 70 07 24
Questions courantes fiscales ou foncières

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES, BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

19 bd Paixhans CS 10013 - 72042 Le Mans Cedex 9
02 72 16 40 19 - 08 20 15 15 15
www.anah.fr
http://facilhabitat.gouv.fr - **02 43 72 35 31**
ddf-anah@sarthe.gouv.fr
Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00. Accueil ouvert uniquement sur rdv l'après midi. Infos sur les aides de 09h00 à 17h00.

BUREAU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

Quartier VERNEAU 200, Avenue René Gasnier
BP 14 105 - 49041 ANGERS Cedex
www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete
02 44 01 20 50 ou **02 44 01 20 34**

C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Sarthe)

1, rue de la Mariette 72000 Le Mans
02 43 39 05 85 - www.caue-sarthe.com
caue.sarthe@wanadoo.fr
Pour vous aider à concevoir votre projet de construction, d'aménagement ou d'extension, les architectes sont à votre disposition gratuitement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi jusqu'à 17h00.

■ AIDE & ÉCOUTE

FAVEC (Fédération des associations de conjoints survivants (veuves et veufs)

La FAVEC accueille, écoute, informe et accompagne les veuves, les veufs, les orphelins et défend leur droits.
4 Place Georges Gauthier - 72000 Le Mans
02 72 91 29 45
favec72@gmail.com - www.favec.org

CENTRE RÉGIONAL DE DÉPISTAGE DES CANCERS

17, rue Edgar Brandt - 72000 Le Mans
02 43 50 77 77
Dépistage cancer du sein. Gratuit pour les femmes de 50 à 74 ans. Dépistage colo-rectal. Gratuit pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans.

S.O.S ENFANTS-PARENTS

2, rue Maillets 72000 Le Mans
Enfance en danger
contact.enfanceendanger@sarthe.fr
02 43 81 02 20

ALLO ENFANCE MALTRAITEE (N° VERT)

119 - 24/24 7J/7J

S.O.S AMITIES

www.sos-amitie.com - **09 72 39 40 50**
24/24 7J/7J anonymat et confidentialité

APPUI 72 (PERSONNES EN DÉTRESSE)

14, rue de Turquie - 72000 Le Mans
02 43 14 15 44

VIOLENCES FEMMES

www.stop-violences-femmes.gouv.fr
3919

ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Permanence au Mans - 13, rue de Flore
www.francealzheimer.org - **02 43 28 76 52**
en journée **08 00 97 20 97**
en soirée de 20h00 à 22h00 **09 70 81 88 06**
alzheimersarthe@wanadoo.fr

CPVD SARTHE

Bâtiment Duperrat
194, avenue Rubillard 72037 - Le Mans cedex 9
Centre de Prévention de Vaccination et de Dépistage gratuit
02 43 43 43 70

